

P.L.U. approuvé le 06 décembre 2017 par
délibération du Conseil Municipal



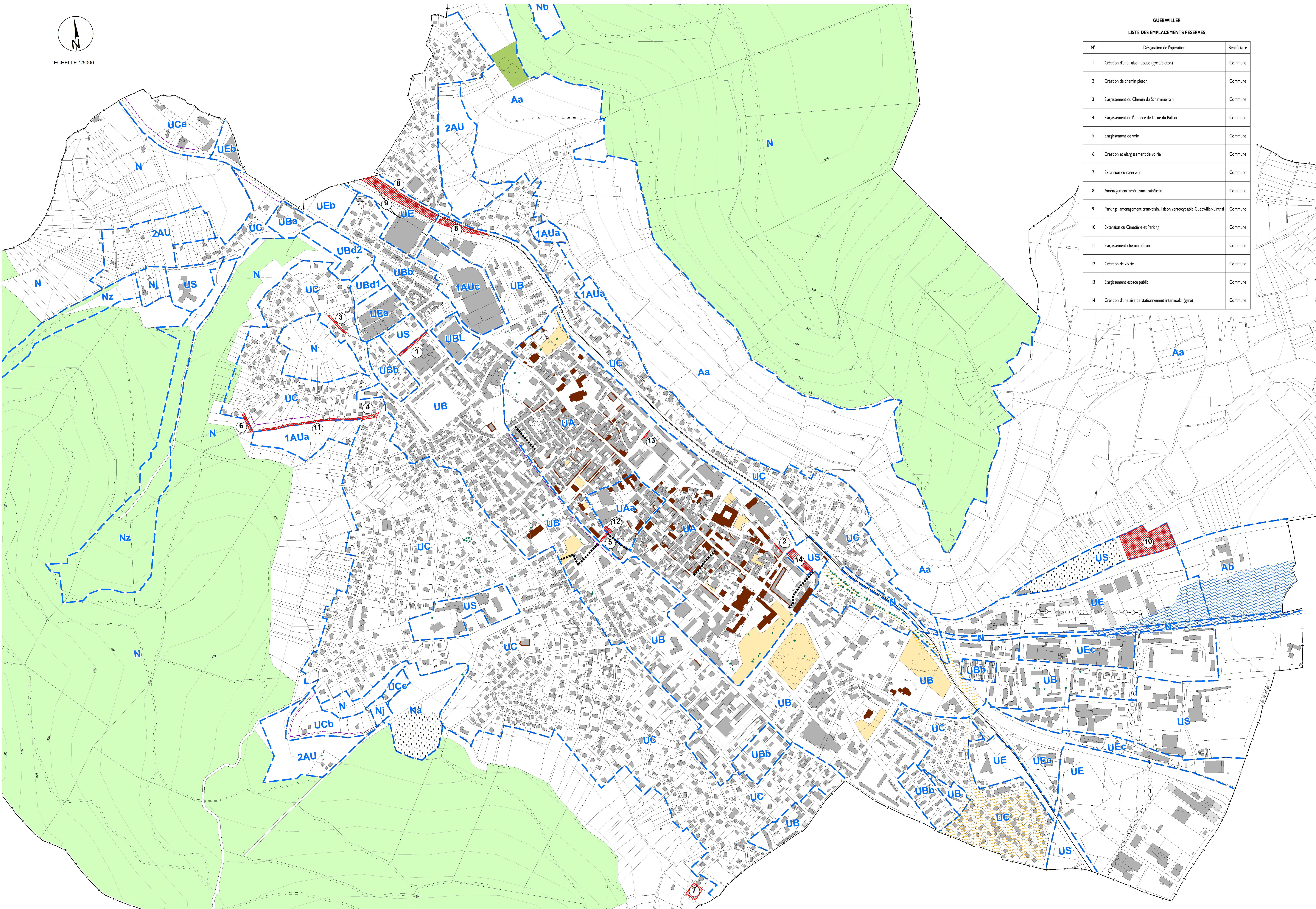
Francis Kleitz
Maire de Guebwiller



2017

- LIMITES**
- limite communale —
 - - - limite de zone ou de secteur
 - - - marge minimale de recul des bâtiments
 - - - - - - gazoduc (pour information)
 - - - - - - cheminement piéton à conserver
- EMPLACEMENTS RESERVES**
- 1 numéro de renvoi à la liste des emplacements réservés
 - 2
- ESPACES PROTEGES**
au titre de l'art. L.151-23 du code de l'urbanisme
- * arbre remarquable protégé
 - création d'une zone tampon
 - parc et jardin à maintenir selon prescriptions réglementaires
- ESPACES PROTEGES**
classé au titre de l'art. L.151-19 du code de l'urbanisme
- bâtiment à conserver
 - façade à conserver
- PLANTATIONS ET ESPACES BOISES**
au titre de l'art. L.113-1 et L.113-2 du code de l'urbanisme
- espaces boisés classés (PPRI pour information)
 - PPRI de la Lauch-Débordement de crue - risque fort
 - PPRI de la Lauch-Rupture de digue - risque faible

D'une manière générale, les limites de zone ou de secteur s'appuient sur des limites parcelaires. Dans le cas contraire, la limite à considérer est constituée par l'axe des limites de zone ou de secteur.



GUEBWILLER		
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	Designation de l'opération	Bénéficiaire
1	Création d'une liaison douce (cycle/piéton)	Commune
2	Création de chemin piéton	Commune
3	Elargissement du Chemin du Schimmelrain	Commune
4	Elargissement de l'extrémité de la rue du Ballon	Commune
5	Elargissement de voie	Commune
6	Création et élargissement de voirie	Commune
7	Extension du réservoir	Commune
8	Aménagement arrêt tram-train/train	Commune
9	Parkings, aménagement tram-train, liaison verte/cyclable Guebwiller-Lindthal	Commune
10	Extension du Cimetière et Parking	Commune
11	Elargissement chemin piéton	Commune
12	Création de voirie	Commune
13	Elargissement espace public	Commune
14	Création d'une aire de stationnement intermodal (gre)	Commune

